



Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du 30 avril 2025 à 20H00

- Tour de table des présents, absents, excusés et représentés

Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, SERRIER Emmanuel, Cécile FANTINI, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD.

Absents excusés : Philippe HELF, Christophe BOCQUET, Cédric VERNEY, Murielle NAGEL, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ,

Procurations : Philippe HELF à Chantal MARCHAND, Christophe BOCQUET à Damien MISSILLIER, Cédric VERNEY à Isabelle VENDRASCO, Murielle NAGEL à Emmanuel SERRIER, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Danielle DEPLANTE.

- Désignation d'un secrétaire de séance : Cécile FANTINI
- Approbation des procès-verbaux du 07 février, 14 mars et 04 avril → à l'unanimité
- Décisions prises par délégation
- Ajout d'un point à l'ordre du jour : Madame le Maire sollicite la validation des élus pour ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, car des éléments nouveaux ont été reçus, relatifs à une possibilité offerte aux communes de moins de 2000 habitants de bénéficier de l'octroi d'un barnum gratuit, par la Région Auvergne Rhône-Alpes, à destination des associations locales. → approuvé à l'unanimité
- Ordre du jour :

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération 20250430_024

Gestion des chats libres et errants - Convention avec la Fondation 30 millions d'Amis

Madame Le Maire rappelle la nécessité de conventionner avec un organisme pour lutter efficacement contre la prolifération des chats libres sur le territoire communal. Une campagne efficace a été menée en 2024 par la SPA Annecy Marlioz, en particulier sur le secteur de Lagnat, permettant la stérilisation de 19 animaux. Il reste néanmoins quelques foyers de présence détectés par la SPA.

La Fondation 30 millions d'amis s'engage à 50% sur des prix « cause animale » qui représentent les montants maximums servant de base de participation à savoir :

- 100 € TTC pour une ovariectomie + tatouage I-CAD (soit 50 € à la charge de la commune),
 - 80 € TTC pour une castration + tatouage I-CAD (soit 40 € à la charge de la commune),
 - 120 € TTC pour une ovariohystérectomie + puce électronique I-CAD (soit 60 € à la charge de la commune)
- ⇒ Une moyenne de 90 € TTC par chat (soit 45 € à la charge de la commune)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité** :

- **D'APPROUVER** la passation d'une convention avec 30 millions d'amis jusqu'au 30 avril 2026,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer ladite convention,
- **DE VALIDER** la participation financière de la commune à hauteur de 50 % pour 10 chats, soit 450 euros à verser et à utiliser avant le 30/04/2026,
- **DE PREVOIR** ce montant au budget.

Délibération 20250430_025

Région AuRA – demande de mise à disposition gratuite d'un barnum

Madame Le Maire informe les membres du conseil municipal de l'existence d'un nouveau dispositif mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, destiné à soutenir la vie associative dans les petites communes. Cette opportunité s'adresse spécifiquement aux communes de moins de 2 000 habitants.

Ce dispositif permet d'obtenir gratuitement un barnum de qualité (3m x 3m), à destination exclusive des associations locales. Ce matériel est mis à disposition par la Région, à titre gracieux, avec pour seules conditions que la commune :

- S'engage à le stocker, l'entretenir, le mutualiser au maximum et le mettre à disposition des associations du territoire,
- Prendre en charge son assurance et son bon état de fonctionnement,
- Se charge de le récupérer dans l'une des 12 antennes régionales réparties sur le territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité** :

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à déposer le dossier de demande de cession de barnum,
- **DE S'ENGAGER** à respecter les conditions mentionnées ci-dessus

B. INTERCOMMUNALITE

1) Commissions intercommunales

- Vie économique : une campagne de communication « la campagne...respect », visant à inciter les promeneurs à respecter les agriculteurs et leur travail, est en cours de diffusion.
- PLUIHM : règlement en cours de travail de rédaction

C. COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL / INFORMATIONS

2) Commission urbanisme et voirie

- o Urbanisme : Point sur les dossiers en cours d'étude.

Date de dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Situation	Parcelle	Objet
08/04/2025	DP 074 292 25 X 0012	SAS MONABEE Fichet Vianney	4 chemin des hirondelles	69570 DARDILLY	1327 route du Fier	C379	Installation panneaux photovoltaïques
11/04/2025	DP 074 292 25 X 0013	GAEC Les tourterelles	1067 route du fier	74150 VAULX	CR chef lieu Fonds les Combes	C220	Deblais
11/04/2025	DP 074 292 25 X 0014	TOCCANIER Hervé	286 chemin des Vignes	74150 VAULX	286 chemin des vignes	D0815	jardin d'hiver
11/04/2025	DP 074 292 25 X0015	Gael VIOLET	162 route du Miollasset	74150 VAULX	162 route du Miollasset	D554	Abri de jardin
11/04/2025	DP 074 292 25 X0016	Gael VIOLET	162 route du Miollasset	74150 VAULX	162 route du Miollasset	D554	Piscine

3) Commission Travaux – Aménagements

- o Point sur les travaux : commission s'est tenue la semaine du 21 avril.
- o Sécurisation des hameaux : un rendez-vous avec Alp'VRD a eu lieu le 23 avril dernier pour une présentation des propositions faites, avec des échanges avec les élus pour améliorer certains aménagements préconisés. Des travaux vont pouvoir être planifiés sur plusieurs années. Les premiers permettront, dans un premier temps, de répondre à la sollicitation d'un collectif d'habitants qui, par le biais d'une pétition, ont demandé à la commune que des travaux soient engagés afin de sécuriser le carrefour du vieux village, direction Saint-Eusèbe.

- o Point sur l'éclairage du terrain de pétanque par le SYANE

4) Commission marché, services, culture et vie associative

- o Le marché enregistre quelques départs de commerçants
- o Réunion entre la mairie et les associations prévue le 30 juin

5) Groupe de travail « Communication »

- o Flyers en cours d'impression

6) Groupe de travail « jeunesse »

- o 2 conférences sont programmées pour la jeunesse, le 12 juin à 19h00 « accompagner les ados sur les réseaux » et le 19 juin à 19h00 « du harcèlement au cyberharcèlement », à la salle communale.

7) Informations du CCAS

- o Préparation de la Fête des Mères le 24 mai

8) Informations de l'Ecole

- o Présentation des modifications du règlement de cantine, qui seront à valider lors du prochain conseil municipal, en juin.

D. QUESTIONS DIVERSES

Visite des archives départementales : pas assez d'élus intéressés ou disponibles
Boulangerie EPF : dossiers de candidats en cours de constitution, rappel de la date limite de réponse au 16 mai.

Séance levée à 21h35

Signatures :

Cécile FANTINI, Secrétaire de séance	Isabelle VENDRASCIO, Maire
	